



Collectivités locales

Avant mars 2026, on partira de loin...

La place des femmes dans les conseils municipaux

Dans *Questions Politiques Sociales (QPS) – Les études* n° 45 de septembre 2025 (groupe Caisse des Dépôts, 16 pages), Marie Gaudier, Philippe Micallef et Laurent Soulat traitent des élus locaux et plus particulièrement de « *l'évolution de la place des femmes dans les conseils municipaux lors des élections de 2020* ».

Les auteurs ont utilisé le Répertoire national des élus (ministère de l'Intérieur), ainsi que les données de l'Ircantec, le régime de retraite complémentaire des élus indemnisés.

La part des femmes dans les conseils municipaux élus en 2020 s'établit à 41,5 %, mais avec des écarts très marqués selon les fonctions : le taux de femmes maires est de 17,5 % ; il est de 36,4 % aux postes d'adjoint ; 40,9 % des conseillers indemnisés sont des femmes et 45,8 % des conseillers non indemnisés.... Assez logiquement, la part des femmes est moins élevée dans les communes de moins de 1 000 habitants (37,6 %) comme aucune obligation de parité ne s'appliquait alors. Les auteurs observent « *des singularités géographiques* » : dans ces communes de moins de 1 000 habitants, la part des femmes dans les conseils municipaux est dans l'ensemble plus élevée dans les départements des régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire...

Les femmes s'engagent plus jeunes... et moins dans la durée

Les femmes élues dans les conseils municipaux sont globalement plus jeunes que les hommes, « *notamment parce que l'engagement dans les conseils municipaux semble connaître un regain chez les hommes au moment du départ à la retraite, alors que rien de tel ne s'observe chez les femmes* ». Effectivement, la féminisation des conseils municipaux lors des élections de 2020, et notamment celle des fonctions exécutives, semble due essentiellement à « *un accès plus important des femmes des générations les plus jeunes* » (nées après 1965).

En outre, les femmes élues dans les conseils municipaux sont moins souvent reconduites que les hommes lors du scrutin de 2020. Le taux de renouvellement en 2020 est nettement plus élevé chez les femmes (63,5 %) que chez les hommes (50,7 %). On peut faire l'hypothèse qu'elles se représentent moins souvent que les hommes. Leur engagement s'effectue moins dans la durée. Cela pourrait expliquer la plus faible part de femmes parmi les maires et adjoints si l'on considère qu'elles ont moins d'expérience que les hommes sur des fonctions d'élu indemnisé.

Dans son commentaire sur l'étude, *Maire Info* du 17 septembre 2025 remarque que l'intercommunalité reste « *le parent pauvre de la parité – à peine 38 % de femmes parmi les conseillers communautaires et surtout 11 % de femmes présidentes d'EPCI !* » *Maire Info* espère que la loi qui vient d'imposer la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants va changer la donne, sur ce terrain aussi...



La pensée hebdomadaire

« *La galaxie médiatique de Vincent Bolloré veut la peau de l'audiovisuel public, réclame sa privatisation, et l'exprime avec violence. Avec nos obligations en matière de pluralisme, d'indépendance, et de garantie de la liberté d'expression, etc., nous lui posons problème. À un moment, il faut dire stop. On a besoin de toutes les bonnes volontés républicaines de ce pays pour s'élever contre cette violence verbale de nature presque politique.* »

Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions, « *La galaxie médiatique Bolloré veut notre peau* » (propos recueillis par Aude Dassonville et Brice Laemle), *Le Monde* du 19 septembre 2025.



L'Ined redéfinit les projections de population

Le nombre d'habitants va encore augmenter durant vingt ans

Au 1^{er} janvier 2025, selon le *Bilan démographique* 2024 de l'Insee, la population de la France est estimée à 68,6 millions d'habitants (+ 169 000 sur un an). La croissance est liée pour les neuf dixièmes au solde migratoire (+ 152 000) et pour un dixième au solde naturel (17 000). En 2021, l'Insee a établi des projections de population à l'horizon 2070 fondées sur les tendances démographiques des années précédentes. Ces projections sont-elles toujours d'actualité, s'interrogent Gilles Pison et Laurent Toulemon dans *Population & Sociétés* n° 631 de mars 2025 ? ⁽¹⁾.

Les deux démographes ont calculé de nouvelles projections en s'appuyant sur les tendances observées en 2024. Pour la fécondité, ils formulent l'hypothèse d'une stabilité au niveau de 2024, soit 1,62 enfant par femme (au lieu de 1,8 enfant comme dans le scénario central que l'Insee a diffusé en 2021). Pour la mortalité, Gilles Pison et Laurent Toulemon retiennent une hypothèse basse pour la progression de l'espérance de vie des femmes, et une hypothèse intermédiaire pour celle des hommes. Enfin, pour le solde migratoire, Gilles Pison et Laurent Toulemon optent pour un niveau stable de 152 000 par an, soit l'estimation provisoire de 2024, au lieu de 70 000 dans le scénario central de 2021 (lequel était fondé sur les tendances des années 2000).

Sur ces hypothèses, le scénario 2024 prévoit une hausse de la population en France jusqu'à un plafond de 70 mil-

lions d'habitants dans les années 2040, puis une diminution jusqu'à 68 millions en 2070. Les deux démographes précisent que cette évolution est très proche de celle du scénario central de l'Insee de 2021.

Les dynamiques sont tout de même différentes : le solde migratoire plus important dans le scénario 2024 compense la fécondité plus basse et la progression moindre de l'espérance de vie.

Cependant, soulignent Gilles Pison et Laurent Toulemon, « *le futur n'est pas écrit* » et « *tout exercice de projection est appelé à être confronté à la réalité, et parfois démenti par celle-ci* ».

En l'occurrence, la fécondité pourrait tout aussi bien continuer de baisser ; il pourrait y avoir un solde migratoire à un niveau plus élevé, ou moins élevé ; la France pourrait connaître d'autres crises de mortalité impactant l'espérance de vie...



Le samedi 11 octobre, à Laval Les résidences palatiales de la haute aristocratie (950-1350)

Le samedi 11 octobre, à 14 h 30, salle Alphonse-Angot, aux Archives départementales à Laval, dans le cadre des « Samedis de l'histoire », la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) et les Archives départementales organisent une conférence : « Essai d'analyse comparative sur l'évolution des résidences palatiales de la haute aristocratie, en France et en Angleterre, entre 950 et 1350 », par Philippe Favre.

« *Analyse rapide du contexte historique au X^e et XI^e siècles : en Francie Occidentale avec l'émergence des principautés, et en Angleterre où le pouvoir se centralise puis se territorialise à nouveau, qui a influencé ce type d'architecture. La présentation se limite aux ensembles à vocation essentiellement résidentielle. Une attention particulière sera portée à l'aula, espace de domination. De nombreuses résidences, des deux côtés de la Manche, seront très brièvement présentées, afin de dégager quelques grandes lignes sur les différences entre leur évolution respective.* »

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.



Philippe Favre

(1) – « [La population de la France va-t-elle diminuer ?](#) » (4 pages). *Population & Sociétés* est une publication mensuelle de l'Institut national d'études démographiques (Ined).